

LES « AMBASSADEURS » DES VILLES JUMELLES

CONCEPT

Un système d'échange de jeunes a été mis en place entre Angers et ses villes jumelles permettant à ceux-ci de travailler pendant une année au sein de la mission relations internationales afin de contribuer au développement du jumelage.

Cette formule a été mise en place dès 1967 dans le cadre du jumelage entre Angers Haarlem et Osnabrück dont la charte a été signée en 1964. Elle s'est poursuivie avec les autres villes jumelles d'Angers dès la signature de la charte, à savoir 1982 pour Pise et 1988 pour Wigan, et sans interruption depuis l'origine.

Ce système offre l'opportunité à de nombreux jeunes de pouvoir servir de relais, et de s'investir pleinement dans un travail de relations, entre les villes jumelées.

PROFIL

Désignés « ambassadeurs » de leur ville, ces jeunes âgés d'une vingtaine d'années, occupent cette fonction du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante en assurant une liaison permanente avec leur ville d'origine.

Ainsi 3 angevins sont recrutés par la collectivité angevine, pour représenter la ville d'Angers à Osnabrück, Pise et Wigan, Haarlem n'accueillant pas d'angevin, et la ville d'Angers accueille 4 jeunes venus de chacune de ses villes jumelles européennes.

Intégrés au sein des services municipaux, les ambassadeurs sont employés dans un véritable cadre d'emploi et non pas comme stagiaires. Ils sont donc salariés de la ville qui les accueille, et travaillent essentiellement en binôme et de manière très étroite avec leur homologue de la ville jumelle.

De formations très diverses – études européennes, langues étrangères, littérature étrangère, communication..., mais aussi parfois, et de plus en plus, d'horizons divers – les « ambassadeurs » ont en général un niveau universitaire de 3 à 4 années après le baccalauréat et recherchent un premier emploi comprenant une approche des échanges internationaux.

Les motivations pour occuper ce poste sont nombreuses et variées, dont essentiellement, l'approfondissement d'une langue étrangère, une première expérience professionnelle à l'étranger, et un réel goût pour la communication.

MISSIONS

La fonction d'ambassadeur s'organise autour de deux missions essentielles. La première étant d'assurer le suivi des dossiers d'échanges en cours et poursuivre le travail engagé par leurs prédécesseurs, la seconde étant de développer de nouveaux projets initiés par les élus, les services de la ville, les associations, et par les ambassadeurs eux-mêmes. De cette manière les ambassadeurs pérennisent les relations qui existent entre les partenaires.

Dans le cadre de leurs missions les ambassadeurs à Angers ont des activités variées et ont des contacts permanents avec la population angevine. Ils favorisent les échanges, développent des contacts entre associations, clubs sportifs, établissements scolaires, entreprises, et facilitent les déplacements des particuliers (stages, jeunes gens au pair...). Ils consacrent également une partie de leur activité à la traduction de documents officiels et de conversations lors de rencontres des délégations des villes. Ils assistent les élus et les partenaires dans le cadre d'échanges entre les deux villes et participent à l'accueil de leurs compatriotes. Ils collaborent au montage de dossiers et d'actions aux enjeux politiques dans le cadre d'une coopération municipale. Enfin ils ont un rôle de présentation de leur ville aux élèves des établissements scolaires, associations et partenaires de la ville d'accueil.

Pour remplir au mieux leur mission les ambassadeurs sont encadrés par un chargé de mission relations internationales, qui durant les premières semaines de leur prise de fonction, assure une présentation de la ville, des services municipaux et des partenaires du jumelage, ainsi qu'une formation sur leur activité et l'organisation municipale.

Pour sa part, la ville d'Angers assure également une formation sur l'organisation municipale, une visite des principaux sites de la ville, et une rencontre avec des partenaires angevins engagés dans des actions de jumelage, pour les jeunes représentants d'Angers avant leur départ dans la ville jumelle.